



Amiens, le **27 NOV. 2013**

Madame, Monsieur,

La loi dite « Grenelle II » prévoit l'élaboration, conjointement par l'État et le Conseil Régional, d'un schéma régional de cohérence écologique. Ce schéma doit définir les enjeux régionaux en matière de continuités écologiques, en fournir une cartographie et lister les actions, y compris contractuelles, mises en place pour préserver ou rendre fonctionnelles ces continuités.

Les continuités écologiques et les orientations du schéma doivent être prises en compte dans les documents de planification territoriale à différentes échelles (SRADDT, SCoT, PLU, SDAGE, SAGE, Schéma régionaux de transport notamment) et se concrétiser par des actions sur le territoire.

Afin de vous présenter les principaux enseignements des 16 ateliers thématiques et territoriaux tenus depuis avril 2013, l'état d'avancement du diagnostic sur les continuités écologiques régionales et leurs interactions avec les activités humaines, nous vous invitons à participer à une réunion de synthèse et de concertation qui aura lieu le :

mercredi 18 décembre 2013 de 9h 30 à 17h 30
Auditorium recteur Robert Mallet au CRDP
45 rue Saint-Leu à Amiens

Dans l'éventualité où vous ne pourriez pas participer, vos contributions écrites pourront être prises en compte jusqu'à la fin du mois de janvier.

Vous trouverez le programme détaillé de la réunion sur le site Internet :
<http://www.tvb-picardie.fr/>

Nous vous remercions par avance de votre participation à ces travaux et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre vive considération.

Le Président
du Conseil Régional de Picardie

Claude GEWERC

Le Préfet de Région

Jean-François CORDET

COUPON RÉPONSE

« Réunion de synthèse et d'échanges du diagnostic
du Schéma régional de cohérence écologique de Picardie »

le 18 décembre 2013 à partir de 9h 30
Auditorium recteur Robert Mallet au CRDP
45 rue Saint-Leu à Amiens

Mme Mlle M.

NOM :

Prénom :

Organisme :

Adresse :

.....

tél. : fax :

e-mail :

- assistera à la réunion du 18 décembre 2013
- ne pourra assister à la réunion du 18 décembre 2013
- sera représenté(e) par

Date et signature

Merci de renvoyer ce coupon-réponse avant le 11 décembre 2013

par mail : benjamin.lamidel@developpement-durable.gouv.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact auprès de :

Benjamin Lamidel, benjamin.lamidel@developpement-durable.gouv.fr, 03-22-82-91-86